

**Séance ordinaire du 4 juillet 2016**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 4 juillet 2016 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Réjean Major	Maire
Monsieur	Luc Larivière	Conseiller
Monsieur	Steve Lefebvre	Conseiller
Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
Madame	Karo Poirier	Conseillère
Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller
Monsieur	Pierre Parisien	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---

**0-1 Ouverture de la séance**

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

**0-2 Adoption de l'ordre du jour**

M.B. 2016-07-04-164

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

0-2 Adoption de l'ordre du jour

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016

0-4 Période de questions

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de juin 2016

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2016

- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de juin 2016
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 juin 2016

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- 200-3 Service de sécurité incendie – Test annuel des pompes

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
  - A- Auscultation par caméra de deux sections du réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
  - A- Génératrice au puits – Remplacement de pièces
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
- 400-5 Technicien en hygiène du milieu – Confirmation d'embauche d'un candidat

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de juin 2016
- 600-3 Corporation du parc régional du lac 31 Milles
- 600-4 Corporation du parc régional du lac 31 Milles – Participation de la directrice générale

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

- 700-1 Centre Quatre Saisons – Utilisation
- 700-2 Félicitations à la bibliothécaire – Bibliothèque de l'année 2015

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

900-1 Pancarte de chemins  
900-2 Terrain de volleyball

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

**Adoptée à l'unanimité**

**0-3 Adoption des procès-verbaux**

**A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016**

M.B. 2016-07-04-165

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**0-4 Période de questions**

Des questions sont posées relativement au sujet suivant :

- Plainte de voisinage

**Note au procès-verbal**

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier s'est retiré de son siège à la table du conseil pour les discussions relatives à ce sujet.

**0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de juin 2016**

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois de juin 2016.

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

**100-1 Suivi des procès-verbaux**

**100-2 Rapport de délégation de pouvoirs**

M.B. 2016-07-04-166

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2016 au 30 juin 2016, pour un montant total de 3 144.60\$.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2016**

Le suivi budgétaire du projet de voirie en date du 30 juin 2016 est déposé pour information aux membres du conseil.

**100-4 Approbation de la liste des virements de crédits**

**100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de juin 2016**

M.B. 2016-07-04-167

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de juin 2016 pour un montant total de 146 512.35 \$, telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 juin 2016**

**Note au procès-verbal**

Le conseiller au siège numéro 1, Luc Larivière, se retire de son siège à la table du conseil pour le traitement de ce sujet.

M.B. 2016-07-04-168

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 30 juin 2016 pour un montant de 26 619.30 \$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

**Adoptée à l'unanimité**

**Note au procès-verbal**

Le conseiller au siège numéro 1, Luc Larivière, reprend son siège à la table du conseil pour la suite de la séance.

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

**200-1 Rapport d'activités du service incendie**

**Note au procès-verbal**

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois de juin 2016.

**200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie**

### 200-3 **Service de sécurité incendie – Test annuel des pompes**

M.B. 2016-07-04-169

**Considérant** que des tests de performance doivent être réalisés annuellement sur les pompes;

**Considérant** que les pompes concernées sont : celle du camion autopompe citerne, celle du camion-citerne ainsi que deux pompes portatives;

**Considérant** les demandes de prix réalisées par l'Association des chefs pompiers de la Vallée-de-la-Gatineau à cet effet;

**Considérant** que la pompe du camion-citerne est défectueuse;

**En conséquence**, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de retenir les services de Monsieur Paul Lefebvre de la compagnie « 9323-5273 Québec inc » pour la vérification et réparation de la pompe du camion-citerne. Il est aussi résolu de retenir les services de la firme « Battleshield » pour procéder aux différents tests annuels nécessaires sur les pompes. Ces dépenses, soit 275\$ plus taxes pour chacune des pompes des camions incendie, 75\$ plus taxes pour chacune des deux pompes portatives, seront imputées au poste « Entretien réparations véhicules » (02-220-00-525) pour une somme de 550\$ plus taxes et au poste « Entretien réparations pièces et accessoires » (02-220-00-526). La dépense reliée à la réparation de la pompe, suite à sa vérification, sera imputée au poste « Entretien réparations véhicules » (02-220-00-525).

**Adoptée à l'unanimité**

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

#### 300-1 **Rapport du directeur des travaux publics**

##### **Note au procès-verbal**

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux en voirie exécutés durant le mois de juin 2016 ainsi que ceux prévus durant le mois de juillet 2016.

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

#### 400-1 **Usine d'épuration et réseau d'égout**

A- **Auscultation par caméra de deux sections du réseau d'égout**

##### **Note au procès-verbal**

L'auscultation par caméra de deux sections a été réalisée.

#### 400-2 **Station de pompage et réseau d'aqueduc**

A- **Génératrice au puits – Remplacement de pièces**

**Note au procès-verbal**

La pièce défectueuse a été remplacée à la génératrice située au puits municipal.

**400-3 Écocentre et site des lagunes**

**400-4 Matières résiduelles et matières recyclables**

**400-5 Technicien en hygiène du milieu – Confirmation d'embauche d'un candidat**

M.B. 2016-07-04-170

**Considérant** la résolution M.B. 2016-01-11-011 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2016 et mandatant la directrice générale pour compléter une demande de financement dans le cadre du programme « Emplois d'été Canada 2016 » pour la période estivale 2016;

**Considérant** la réponse positive reçue pour une subvention relative à un étudiant et ce, pour un poste de technicien en hygiène du milieu;

**Considérant** qu'un appel de candidatures a été affiché par la directrice générale et ce, en avril 2016;

**Considérant** que la directrice générale a tenu les entrevues afin de combler ledit poste;

**En conséquence**, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu que de procéder à l'embauche d'Alexandre Gagnon, étudiant, comme technicien en hygiène du milieu pour la période estivale, à raison de 40 heures de travail par semaine, au taux horaire convenu et ce, pour une période maximale de huit semaines. La date de début de l'emploi est fixée au 5 juillet 2016.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

**600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

**600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de juin 2016**

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de juin 2016 sont déposées.

**600-3 Corporation du parc régional du lac des 31 Milles**

## **Transmission des documents et informations**

M.B. 2016-07-04-171

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'aviser les responsables de l'envoi des courriels du parc régional que les documents et les informations numérisés concernant le parc régional doivent toujours être acheminés au courriel principal de la municipalité qui est présentement le : [mun.bouchette@ireseau.com](mailto:mun.bouchette@ireseau.com).

**Adoptée à l'unanimité**

## **Corporation du parc régional du lac des 31 Milles - Contribution 2016**

### **Note au procès-verbal**

Le président du conseil d'administration de la corporation, Monsieur Pierre Riel, donne des explications et commentaires en ce qui concerne le parc régional.

M.B. 2016-07-04-172

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de verser la somme de 15 000\$ à la Corporation du parc régional du lac 31 Milles.

### **Le maire demande le vote sur cette proposition.**

Cette proposition est acceptée à 4 votes contre 2 votes.

**Adoptée à la majorité**

### **Note au procès-verbal**

Les conseillers au siège numéro 1, Luc Larivière, et au siège 5, Gaston Lacroix, enregistrent leur dissidence sur cette résolution.

## **600-4 Corporation du parc régional du lac des 31 Milles – Participation de la directrice générale**

M.B. 2016-07-04-173

**Considérant** la résolution M.B. 2016-03-07-062 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 7 mars 2016;

**Considérant** que cette résolution concernait la nomination des représentants de la municipalité au sein de la corporation du parc régional du lac 31 Milles;

**Considérant** que les représentants nommés étaient le maire, Réjean Major et le conseiller Pierre Parisien;

**Considérant** que certains membres du conseil désirent modifier les représentants afin que la directrice générale puisse participer aux réunions de la corporation et qu'elle ait droit de vote sur les décisions à prendre;

**En conséquence**, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de modifier les représentants de la municipalité de Bouchette comme suite : le maire, Réjean Major, et la directrice générale, Claudia Lacroix seront les représentants et les conseillers, Karo Poirier et Pierre Parisien seront les substituts.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

**700-1 Centre Quatre Saisons - Utilisation**

M.B. 2016-07-04-174

**Considérant** que le Centre Quatre Saisons est un endroit rendu disponible à la population de Bouchette;

**Considérant** qu'il y a lieu de procéder à certaines acquisitions afin de rendre le centre plus fonctionnel;

**En conséquence**, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Luc Larivière, il est résolu de procéder à l'acquisition de contenants à matières résiduelles et matières recyclables, de tables et de chaises. Cette dépense sera imputée au poste « Immobilisations – Centre Quatre Saisons ».

**Adoptée à l'unanimité**

**Note au procès-verbal**

Le comité pour le choix des tables et des chaises sera formé des membres suivants : Réjean Major, Karo Poirier et Claudia Lacroix.

**700-2 Félicitations à la bibliothécaire – Bibliothèque de l'année 2015**

M.B. 2016-07-04-175

**Considérant** que la municipalité de Bouchette a remporté le titre de bibliothèque de l'année 2015 lors de l'AGA du Réseau BILBLIO de l'Outaouais tenue le 18 juin 2016 et ce, pour la bibliothèque desservant moins de 800 citoyens;

**Considérant** que les membres du conseil tiennent à souligner le travail de la bibliothécaire, Chantal Leblanc;

**Considérant** que ce titre obtenu est en rapport avec la performance de la bibliothèque locale et est directement relié au travail effectué par la bibliothécaire;

**En conséquence**, sur la proposition de Luc Larivière, appuyée à l'unanimité, il est résolu d'envoyer une lettre de remerciement à madame Chantal Leblanc, responsable de la bibliothèque locale et ce, relativement au prix obtenu, soit « Bibliothèque de l'année 2015 ». Les membres du conseil remercient madame Leblanc pour son implication, ses nouvelles idées et son dévouement à la bibliothèque locale. Ils désirent aussi remercier tous les bénévoles qui gravitent autour de madame Leblanc. Merci!

**Adoptée à l'unanimité**

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

**800-1 Demande d'installation – Panneau de direction – Jardin de Mamilie**



M.B. 2016-07-04-176

**Considérant** la demande du représentant de l'entreprise « Jardin de Mamilie », à l'effet d'installer de la signalisation de direction pour son entreprise installations touristiques situées aux abords de l'intersection du chemin du Cimetière et de la Route 105;

**Considérant** que la réglementation municipale permet l'installation de panneaux de direction;

**Considérant** que la municipalité de Bouchette veut garder le contrôle sur la signalisation routière afin que cette dernière soit uniforme à la grandeur du territoire municipal;

**Considérant** que la municipalité de Bouchette désire appliquer à peu près les mêmes critères que l'ATR Associés du Québec demande de respecter pour la signalisation sur les artères provinciales (MTQ);

**Considérant** les exigences déjà établies par la municipalité pour l'installation de panneaux de direction;

**Considérant** que la municipalité de Bouchette désire appliquer les mêmes exigences pour les panneaux concernés par cette demande que ceux déjà autorisés;

**En conséquence**, sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de permettre l'installation d'un panneau de direction pour l'entreprise locale « Jardin de Mamilie » dans l'emprise municipale à l'intersection du chemin du Cimetière et de la Route 105 selon les spécifications suivantes :

- La municipalité fournira les poteaux nécessaires à l'installation du panneau de direction.
- Le personnel de la municipalité procédera à l'installation des dits poteaux ainsi que du panneau fourni par le demandeur.
- Le panneau devra respecter les critères de l'ATR en ce qui concerne entre autres les diagrammes standards, la couleur (bleu) et la grandeur (maximum de 4 pieds de large).
- Une ébauche du panneau devra être présentée et approuvée par la direction générale de la municipalité.
- Des frais administratifs de 100\$ par panneau sont exigés et payables avant l'installation.

**Adoptée à l'unanimité**

## 800-2 **Balisage de la rivière Gatineau**

### **Note au procès-verbal**

Le maire procédera à certaines vérifications dans ce dossier et reviendra aux membres du conseil par la suite.

## 800-3 **Comité des loisirs - Demande de collaboration – Journée familiale – 9 juillet 2016**

M.B. 2016-07-04-177

**Considérant** la demande déposée par la vice-présidente du Comité des loisirs de Bouchette;

**Considérant** que cette demande consiste à obtenir la collaboration du personnel municipal pour les préparatifs visant les activités qui se tiendront au Centre Quatre Saisons dans le cadre de la « Journée familiale » du 9 juillet 2016;

**En conséquence**, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu que la municipalité offre toute sa collaboration aux préparatifs pour la journée d'activité qui se tiendra le samedi 9 juillet 2016 en rendant disponible le personnel et les véhicules municipaux. Il est aussi résolu de demander l'aide des pompiers volontaires pour assurer la gestion de la circulation et du stationnement lors de cette activité.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

**900-1 Pancarte de chemins**

**Note au procès-verbal**

Le panneau indiquant le chemin du Lac-Caya est manquant et son remplacement est déjà prévu dans les achats.

**900-2 Terrain de volleyball**

M.B. 2016-07-04-178

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de déposer de la terre et de semer du gazon sur l'emplacement où se situe présentement le terrain de volleyball près du stationnement municipal sur la rue de la Côte.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

Des questions sont posées relativement aux sujets suivants :

- Bouées sur la rivière Gatineau
- Implication possible de la garde côtière
- Visite de propriété

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

M.B. 2016-07-04-179

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de lever la présente séance à 20 h.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Réjean Major  
Maire

---

Claudia Lacroix  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière